

LE CONFÉDÉRÉ

ORGANE DES LIBÉRAUX-RADICAUX VALAISANS

Paraissant à Martigny, les lundi, mercredi et vendredi

PRIX D'ABONNEMENT :

SUISSE : Un an Fr. 8.—
Avec „Bulletin officiel“ Fr. 12.50
COMPTE DE CHÈQUES POSTAUX 11 c 58
Joindre 20 ct. en timbres poste à toute demande de changement d'adresse

ETRANGER : Un an Fr. 16.—
Avec „Bulletin officiel“ Fr. 21.—
(Expédition une fois par semaine ensemble)

TÉLÉPHONES :

RÉDACTION 61.051
ADMINISTRATION, ABONNEMENTS, ANNONCES
MARTIGNY 61.051
PUBLICITAS S. A., SION 236

Annonces Réclames

(le mm. ligne ou son espace)
(le mm.)
AVIS MORTUAIRES
(2 colonnes) : 20 ct.

CANTON : 8 ct. ; SUISSE : 10 ct. ; ETRANGER : 10 ct.
CANTON : 20 ct. ; SUISSE : 30 ct. ; ETRANGER : 30 ct.



Compte de chèques postaux
11 c 485, Sion

Règle des Annonces : PUBLICITAS S. A., Sion et Martigny, Avenue de la Gare, et succursales dans toutes les principales villes suisses.

Chronique politique

Ceux qui prétendent que notre parti a perdu de sa vitalité depuis le début de la collaboration sont dans une profonde erreur. L'activité de nos comités et de nos organisations a été, il est vrai, un peu restreinte ces temps-ci, mais les raisons ne sont pas difficiles à trouver.

D'abord pour juger des effets de la collaboration, il convenait de lui laisser prendre vie et de se développer normalement. Ce n'est qu'au bout d'un certain temps qu'il est possible d'examiner les avantages qu'elle pouvait et pourrait à l'avenir apporter au parti. Or, si dans certains domaines nous avons eu à nous réjouir de cette innovation, dans beaucoup d'autres, par contre, nous devons convenir que cette nouvelle orientation a plutôt freiné le développement de nos idées et nombreuses sont les déceptions que nous avons dû enregistrer.

Ensuite, la terrible situation dans laquelle l'Europe tout entière est plongée, situation qui a eu la répercussion que nous connaissons chez nous, est une des causes pour lesquelles, momentanément, nous avons laissé de côté les soucis du parti et avons travaillé à la sauvegarde de notre indépendance menacée. Sans hésitation nous avons souscrit aux sacrifices que le pays réclamait de nous.

Le remplacement de M. Motta au Conseil fédéral ne nous a pas laissé indifférent. Le siège revenant aux conservateurs, nous n'avions pas à intervenir au sujet du choix de la personnalité qui allait représenter notre canton à Berne. Dans la capitale, cependant, M. Camille Crittin, conseiller national, s'est efforcé d'arracher-pied à faire comprendre à ses collègues que le Valais avait aujourd'hui droit au siège devenu vacant.

Et si le Valais n'a pas triomphé, nous n'hésitons pas à dire que la faute incombe pour une partie tout au moins au Directoire conservateur qui n'a pas su désigner à temps son homme. On a tergiversé, hésité sur le choix du candidat et d'autres politiciens ont eu le temps d'intriguer dans la coulisse. Ainsi... une fois encore le Valais a été évincé.

On a prétendu que le libelle anonyme distribué la veille du vote à MM. les conseillers nationaux provenait d'un milieu hors du canton. Aujourd'hui l'enquête a accumulé des indices si significatifs que nous avons la conviction que c'est depuis une officine conservatrice valaisanne que les pièces ont pris le chemin de Berne.

Une tâche importante nous attend bientôt ! Il s'agit du renouvellement des conseillers communaux. Dans les temps troublés que nous traversons, seuls des magistrats intègres, capables et intelligents, au courant des affaires, peuvent prétendre s'occuper du bien public. Chômage, Caisse de compensation, allocations aux familles des soldats, service du feu pendant la mobilisation, sont notamment des problèmes qui demandent d'être traités par des citoyens compétents.

Le moment de choisir nos représentants sera bientôt là. Le parti radical entend prendre ses responsabilités, en luttant de toutes ses forces pour éliminer les adversaires qui sont loin de mériter la confiance des administrés.

Nous serons là pour indiquer aux électeurs radicaux leur devoir, tout leur devoir. **Pag.**

Expulsion d'Allemagne de M. Meyer

M. Meyer, correspondant économique et financier de la *Nouvelle Gazette de Zurich* à Berlin, a été expulsé d'Allemagne, ce qui semblera difficilement compréhensible à tous ceux qui avaient l'occasion de suivre de près sa collaboration. Il sera permis de dire que ce journaliste étudiait les aspects généraux ou menus de la vie économique allemande avec une rigueur scientifique digne d'une chaire universitaire. Et ce n'est pas de sa faute, estime le correspondant de Berne de *Démocrate*, si ses conclusions ne cadraient pas toujours avec celles de la propagande de M. Gœbbels.

Signalons que ces bureaux ont une tendance toujours plus marquée à transformer les correspondants de journaux étrangers en de simples chantres du régime nazi, et qu'il surgit à Berlin une situation médiocrement compatible avec la notion que l'on a partout de la dignité professionnelle. Combien serait-il plus simple d'avoir la franchise de dire que l'on ne veut plus de ces témoins gênants que peuvent devenir des gazetiers indépendants ? Cette solution aurait au moins le mérite de la clarté et de la logique.

Variations sur la critique

Si la critique est aisée, l'art est toujours difficile. C'est une vérité vieille comme le monde. La critique, prise dans son sens étymologique, c'est l'art de juger, de se faire une opinion sur telle ou telle œuvre littéraire, artistique, musicale, politique, etc. Elle a son bon côté et elle requiert de la part des personnes qui l'émettent une certaine expérience et surtout la réalisation d'une œuvre, si modeste soit-elle. Mais il existe une autre forme de critique qui ne voit que les petits travers ou défauts d'une production. Les enflés démesurément et passe sous silence toutes les autres qualités éventuelles qui s'y trouveraient. Cette critique-là est surtout la caractéristique de la jeunesse ou des gens qui n'ont rien produit.

C'est une attitude d'esprit qui peut avoir son charme mais qui comporte un danger certain, parce que trop facile. Car le jour où l'on est plongé dans la vie quotidienne et férocement pratique, on est obligé d'abandonner ce scepticisme nonchalant et stérile... C'est l'état d'esprit de ceux qui ont le privilège — si c'en est un — de vivre dans une tour d'ivoire et qui peuvent encore perdre leur temps à porter sur tout ce qui essaie de se réaliser autour d'eux des « jugements » définitifs sans lendemain...

C'est, au fond, la mentalité des collégiens, à qui des professeurs complaisants ont déclaré qu'ils étaient forts en français et qui se sont enorgueillis parce qu'une revue scolaire aura publié un ou deux de leurs travaux. Mais c'est insuffisant. Nous avons tous passé par là et nous en sommes tous revenus. C'est l'excuse de la jeunesse. Il était de bon ton, de mon temps, de se moquer par exemple de Victor Hugo, parce qu'un maître qui ne l'aimait pas prenait de cet auteur une phrase isolée de son contexte et déclarait ensuite : « C'est un pompier ! » Opinion qui peut naturellement se soutenir de tout le monde, mais encore faut-il la justifier quelque peu. Alors certains collégiens — qui n'ont pas lu et qui ne liront sans doute jamais rien de Victor Hugo — se basent sur cette opinion, et plus tard, autour d'une tasse de thé ou d'un verre de blanc (cela dépend des goûts !), diront négligemment et avec un sourire supérieur qui en dit long : « Victor Hugo ? Ah ! non, laissez-moi rire ! »

D'accord, mais son œuvre ne s'en portera pas plus mal et cet écrivain restera quand même le plus génial, le plus fécond et le plus vigoureux qui soit. Il est normal que, dans une production aussi vaste, des imperfections, des incorrections ou même des bêtises s'y découvrent. C'est même nécessaire. Un écrivain trop parfait serait vite fastidieux. Mais précisément ces erreurs mettent en évidence les autres beautés de l'œuvre qui sont impérissables. Ce que je dis de Victor Hugo pourrait se dire de n'importe quel autre auteur moderne. Il n'est pas permis de déclarer, par exemple : « Le dernier roman de X ? Parlons-en. Je me suis arrêté après les trois premières pages ! » Mais êtes-vous bien sûr que vous n'auriez pas découvert — en poussant plus loin — des pensées profondes ou des images très belles ?

Cette facilité dans la critique témoigne d'une certaine présomption. Il serait ridicule de la part de ceux qui se produisent en public — que ce soit par la parole, la musique ou par la plume — de se cabrer devant la moindre observation ; ce serait faire preuve d'une susceptibilité excessive, parce que tout le monde a ses points faibles. Mais encore ont-ils le droit d'exiger que cette critique soit objective, courageuse et loyale. Ainsi, on ne

L'affaire Fonjallaz

La décision du Conseil fédéral d'autoriser les poursuites judiciaires contre Arthur Fonjallaz prouve que les enquêteurs, au moment de l'arrestation de Fonjallaz, ne s'étaient pas trompés en affirmant qu'il s'agissait d'une grave atteinte aux intérêts supérieurs du pays. Si le communiqué officiel est si laconique et ne contient aucune indication sur la gravité du délit, cela s'explique par la réserve qu'il convient d'observer dans les cas d'espionnage.

L'opinion publique qui, en raison de la personnalité de l'inculpé, voue un intérêt tout particulier à l'affaire Fonjallaz, en est réduite à ses propres conjectures. Il semble ressortir du communiqué officiel qu'Arthur Fonjallaz s'est rendu coupable de délits politiques aussi bien que militaires. Par délit politique, il faut entendre les atteintes à la sûreté intérieure et extérieure du pays. L'instruction est ouverte par le ministère public de la Con-

devoir pas accepter dans un journal des articles qui veulent être agressifs et qui ne portent pas de signatures ou sont signés de la fameuse phrase classique : « Un père de famille au nom de plusieurs ». Il y a là une forme de lâcheté.

Dans un autre domaine, les événements politiques donnent l'occasion à de nombreux stratèges en chambre, qui gagnent des batailles avec les allumettes du bistro voisin, d'émettre des jugements non moins définitifs. « Ils » ne comprennent pas pourquoi les Alliés n'ont pas fait ceci ou cela et ils se demandent, d'un air attristé, ce que peuvent bien être de tels Gouvernements ! Minute ! Vous en parlez à votre aise, mais croyez-vous avoir tous les éléments suffisants pour vous permettre des opinions aussi absolues ? Non, vous connaissez seulement le point de vue de quelques journaux et vous ignorez l'ABC du problème. Alors un peu plus de discrétion et de modestie serait de mise.

Ceux qui sont animés de cet état d'esprit critiquent, par exemple, assez facilement les ouvrages de certains écrivains ou les articles des journalistes. Parfois, ils ont pleinement raison, car on découvre dans tous les journaux des « perles » rares. Toutefois, ils ne se rendent pas compte souvent qu'un article, s'il peut être rapidement lu, a exigé de son auteur un certain travail. La meilleure revanche à tenter serait de dire à ces critiques de s'asseoir à la table d'une salle de rédaction et de rédiger l'article du lendemain. Il sera agréable alors aux journalistes de se carrer tranquillement dans un fauteuil, d'allumer une pipe, et le sourire en bandoulière, de s'amuser à épulcher leurs phrases et leurs périodes, de « se marier » en douce à la lecture de telle ou telle réflexion, de sursauter à telle tournure de phrases ou à telle faute de français, voire d'orthographe...

Il est possible, au contraire, que le lendemain ils pourront leur exprimer de l'admiration pour l'originalité de leurs pensées ou la perfection de leur style. Mais ce n'est pas très sûr. Seulement, tant que cette prose n'est pas publiée, aucun jugement — bon ou mauvais — n'est possible. On ne peut parler du néant. Puisque nous sommes dans ce domaine, il faut lire les critiques hebdomadaires d'André Thérive dans le « Temps » littéraire du jeudi. On constatera que si Thérive est une critique pertinent et profond, il ne procède que rarement à des éreintements définitifs et laconiques...

Thérive estime sans doute que si un roman est vraiment inférieur, il vaut mieux n'en point parler. Lui-même romancier, il connaît aussi les difficultés auxquelles se heurte celui qui bâtit une œuvre. Et ce simple fait l'incline à l'indulgence...

Ainsi le journalisme n'est pas un métier des plus faciles, comme tant d'autres d'ailleurs. Tous ceux qui l'ont pratiqué quelque peu seront de mon avis. Essayez, par exemple, puisque vous êtes si fort et si féroc dans la critique, de donner, dans un délai très court, le compte rendu d'une fête quelconque ou de rédiger une de ces notices nécrologiques dont certaines vous font sourire... Vous direz que ce n'est pas bien malin. D'accord. Essayez cependant d'en donner une relation originale qui ne laisse pas trop l'impression d'une composition scolaire. J'en ai connu qui peinaient et qui s'y essouffaient comme les chevaux du coche du bon La Fontaine arrivant au haut du chemin malaisé...

Vous serez alors convaincus que si la critique est aisée, l'art, lui, reste toujours difficile.

Victor Dupuis.

Une station suisse à ondes courtes

On sait que la direction des Postes suisses a construit, à Schwarzenbourg, une station d'émission sur ondes courtes. A peine avait-elle commencé de fonctionner qu'elle fut en partie incendiée. La reconstruction touche à sa fin et, très prochainement, elle pourra communiquer avec toutes les stations d'outre-mer et de toutes les parties du monde.

Toute station d'émission appelle un poste de réception. L'ancien chef du Dépt des postes et télégraphes, M. le conseiller fédéral Pilet-Golaz, avait prié, l'an passé, son personnel technique de radio de rechercher un emplacement en Suisse romande, de préférence dans le canton de Fribourg, pour y édifier la station suisse de réception sur ondes courtes.

L'été dernier déjà, et en automne, on parcourut les campagnes du Lac et de la Broye. Finalement, on s'arrêta au district de la Glâne, soit sur les hauteurs de Châttonnaye, sur la route de Romont à Payerne, près de la limite des deux cantons.

Depuis deux mois déjà, une équipe de spécialistes travaille, à Châttonnaye, à édifier un grand pylône supportant une antenne sur cadre. Le travail est actuellement presque terminé. Un poste provisoire de réception à ondes courtes a fonctionné, ces temps derniers. On a capté, avec une parfaite précision, les ondes de New-York, de Buenos-Ayres, de Tokio et de la compagnie anglaise International Broadcasting Corporation.

L'emplacement du nouveau poste est situé à proximité de Châttonnaye, à une altitude de 721 mètres, sur une hauteur libre de tout obstacle et dans un panorama magnifique. Le poste est également à l'abri de toute influence parasitaire provenant d'installations industrielles.

Les études préliminaires étant achevées et les expériences techniques concluantes, la direction des postes a procédé hier à l'achat du terrain où sera édifié la station, ainsi que les trois pylônes surmontés d'antennes, orientés spécialement pour capter les ondes des deux Amériques et du Japon.

L'usine de réception comprendra les locaux destinés aux appareils techniques et un logement pour le personnel. Les travaux sont déjà mis au concours. Les adjudications interviendront dans quelques jours.

Le poste de Châttonnaye sera relié directement par câble souterrain au bureau central de réception des messages téléphoniques et télégraphiques, à Berne. Il ne reste à poser que le tronçon de câble reliant Granges-sous-Trey (Vaud) à Châttonnaye. On pense qu'en septembre prochain déjà la station pourra fonctionner. Ce sera pour nos postes un très gros progrès qui permettra à la Suisse de se libérer de l'étranger pour les transmissions de messages privés par radiophonie et téléphonie.

On acquitte actuellement de très grosses taxes aux postes étrangers qui se chargent de transmettre les messages par télégraphie sans fil venant des pays lointains. Désormais, tous ces messages arriveront par sans fil directement à Châttonnaye et le coût des communications en sera certainement diminué.

Société fédérale de gymnastique

L'état des membres pour 1904 vient d'être publié. L'effectif des sections a passé de 2049 à 2067, mais a subi une diminution de 5976 membres. La Société compte actuellement 165.514 membres, chiffre dans lequel sont compris les membres cotisants (actifs, passifs, libres, vétérans) et les membres honoraires.

Or, sous prétexte que les gymnastes mobilisés étaient exonérés de toute cotisation, nombre de sections se sont abstenues de les inscrire dans leur effectif comme membres cotisants. D'un autre côté, des membres passifs n'ont pas été annoncés, parce que, au vu des circonstances, on avait renoncé à l'encaissement de la cotisation.

Il en résulte que l'état des membres pour 1940 ne semble pas très conforme à la réalité. Ces chiffres, même diminués, restent imposants. On peut les résumer comme suit : 25 associations affiliées, soit 2067 sections groupant 165.514 membres, dont 70.328 actifs. La catégorie des actifs se subdivise en gymnastes adultes (33.832), hommes (14.486), et dames (22.010). Les pupilles et pupilles forment un groupe séparé fort de 24.976 enfants. Donc, en réalité, la phalange des actifs compte 95.304 membres.



LES NOUVEAUX PRODUITS VALAISANS
Crème à chausse - Graisse de Russie - Encaustique - Huile à parquet, etc. Produits de qualité
Fabr. Prod. chim. Ls MUTRUX, Monthey, tél. 63.72

Traitements du fraisier

Epoques du traitement :

1. Peu après le débourrement, fin mars-avril ; produits recommandés : 2 % de bouillie sulfocalcique 220 Bé., plus 0,1 % d'un mouillant, ou 1 % de bouillie sulfocalcique 320 Bé., plus 0,1 % d'un mouillant ; parasites combattus : acarien du fraisier, araignée rouge, oïdium, taches pourpres des feuilles.
2. Avant la floraison, comme pour 1).
3. Au début de la floraison, dès l'observation des premiers bourgeons anthonomés ; produits : savon de pyrèthre 9 %, contre l'anthonome du fraisier.
4. Immédiatement après la floraison ; produits : 2 % de bouillie sulfocalcique 220 Bé., plus 0,1 % d'un mouillant, ou 1 % de bouillie bordelaise ; parasites combattus : acarien du fraisier, araignée rouge, oïdium, taches pourpres des feuilles.
5. Après la cueillette et le nettoyage de la plantation ; produits : 1 % de bouillie bordelaise ; parasites combattus : taches pourpres des feuilles.

Important : Si les fraisiers sont attaqués par les acariens et les araignées rouges, les traitements à la bouillie sulfocalcique sont des plus importants. Répéter 2 à 4 traitements, à 8 jours d'intervalle, avant la floraison. Ceux-ci empêchent la multiplication des parasites. Faire, si nécessaire, encore d'autres traitements après la floraison.

Traiter soigneusement, bien mouiller la face inférieure des feuilles et le cœur de la plante. Appliquer les traitements vers le soir, jamais en plein soleil.

Si les fraisiers sont atteints par la maladie des taches pourpres des feuilles, un traitement avant et un après la fleur, à la bouillie sulfocalcique ou à la bouillie bordelaise, suffisent.

Contre l'anthonome du fraisier, traiter au savon de pyrèthre, de préférence le soir afin d'éviter une trop rapide évaporation de l'insecticide.

Appliquer les traitements suivant les parasites observés sur les plantes !

Une visite d'un certain nombre de fraiseraies, le 26 mars crt, nous a confirmé l'abondance de l'araignée rouge dans les cultures et le début de la ponte. Nous invitons les cultivateurs à ne pas tarder avec les traitements pour tuer ces araignées femelles avant la ponte.

Station cantonale d'entomologie appliquée, Châteauneuf : Dr R. Clausen.

SION

Conférence gratuite

Sous les auspices de l'Union commerciale valaisanne, une conférence sur la Tunisie sera donnée lundi 1er avril à 20 h. 30, au cinéma Lux, par M. Buffaittrille, vice-consul de France à Lausanne.

Cette conférence qui ne manquera pas d'intéresser le public, puisqu'il pourra, de sa chaise, parcourir ce vaste et riche pays, sera suivie de la projection de films sonores. Il est bon d'ajouter que M. Buffaittrille a donné dernièrement cette même conférence à Lausanne et qu'elle a obtenu un grand succès. Ceci ne nous étonne point, vu la personnalité et les grandes compétences du conférencier. L'entrée est gratuite et le public est cordialement invité.

Un accrochage

M. Pierre Puttalaz, avocat à Sion, roulait en automobile sur la route Sion-Pont de la Morge, quand au « Vignettes » il entra en collision avec une voiture qui survenait en sens inverse et que pilotait M. le Dr Philippe Amherdt.

Tout se borne à des dégâts matériels.

Un événement intellectuel :

Le Rd Père Sanson à Sion

Sous les auspices de la Société des Amis de l'Art, le Rd Père Sanson, l'un des plus éminents orateurs religieux de notre époque, donnera une conférence à Sion, le dimanche 7 avril prochain, à 20 h. 45, dans la grande salle de l'Hôtel de la Paix. Il nous développera un sujet on ne peut mieux adapté aux circonstances présentes : « Etre forts : le mot d'ordre des temps actuels ».

ST-MAURICE

Soirée annuelle de l'« Agaunoise »

Dimanche 31 mars à 20 h. 30, à la Salle de Gymnastique de St-Maurice, l'« Agaunoise » donnera son concert annuel, sous la direction de M. le prof. Stridi. Elle jouera le programme suivant :

1. Honneur aux armes, marche, Blankenbourg
2. Oberto, ouverture de l'Opéra, Verdi
3. Espana, suite de valse, Waldteufel
4. Cortège nuptial, Popy
5. Marche du Bat. 203, dédiée au lt-col. Coquoq.
6. Le Roi Pasteur, ouverture, Mozart
7. Fantaisie sur des airs populaires romands, Muller
8. Vieux Camarades, marche célèbre, C. Teike

Ce concert sera suivi d'une partie littéraire ; d'excellents amateurs interpréteront la tragi-comédie en 1 acte de G. Fleuler et H. Jenny-Fehr : « Fluidum ! ».

Puis ce sera la réception des délégués à l'Hôtel de la Dent du Midi.

Les circonstances ont retardé quelque peu cette manifestation. Elle n'en a pas moins été préparée avec soin, et nous sommes sûrs que cette soirée procurera à chacun le plaisir qu'il en attend.

Et le dimanche 7 avril, dès 20 h. 30, ce sera le grand bal à l'Hôtel des Alpes.

SIERRE

Ecole de commerce de jeunes gens

Le rapport de fin d'année scolaire 1939-1940, de cette Ecole confiée aux chanoines de l'Abbaye de St-Maurice, signale que le travail se poursuit en dépit des entraves des circonstances. Pendant l'exercice écoulé, les cours furent suivis par 93 élèves. On obtint le diplôme de fin d'études :

Mention « très bien » (1er degré) : MM. Oggier André, Favre Armand.

Mention « bien » (2e degré) : MM. Berclaz Francis, Zufferey Georges, Farquet Michel.

Mention « assez bien » (3e degré) : MM. Rey Lucien, Zufferey Charles, Mermod Marcel, Devanthéry Robert, Rey Pierre, Matter Ernest.

Le prix de 50 francs, offert par le Crédit Sierrois est réparti entre les deux premiers élèves : Oggier André et Favre Armand.

La rentrée pour la nouvelle année a lieu le mercredi 3 avril et l'examen d'admission le 2, à 8 h.

Nouvelles du Valais

Vétroz. — Nécrologie. — Une bien triste et pénible nouvelle se répandait lundi dans le village de Vétroz. En effet, on apprenait que notre ami Maurice Sauthier venait de décéder subitement à l'âge de 40 ans seulement, alors qu'il avait déjà à son actif une vie pleine de probité et de labeur. Ayant travaillé à l'entreprise Lozinger et Cie durant plusieurs années, il ne tarda pas à acquérir la confiance et l'estime de ses chefs.

Faisant partie du bataillon territorial 133 mobilisé actuellement, il était venu en congé et c'est dans ces circonstances tragiques que survint la terrible et brusque mort.

Notre ami Maurice a été pendant plusieurs années président de la Sté de Jeunesse radicale de Vétroz, et c'est sous son impulsion que celle-ci se développa grandement et constitue aujourd'hui un des plus beaux fleurons de notre association des Jeunesses radicales valaisannes, faisant ainsi honneur à nos magistrats et à nos chefs.

Son activité débordante ne s'arrêta pas là et grâce à son esprit d'initiative il patronna de main de maître l'achat du drapeau de notre société, qui, crépé de noir, s'incline aujourd'hui devant sa tombe prématurément ouverte.

Aussi, le grand et émouvant cortège de jeudi était bien le témoignage frappant de l'estime dont le défunt jouissait, car parents et amis venus de différentes régions ; la fanfare militaire avec ses officiers et une section d'école de recrues de Sion ; un détachement du bat. ter. 133 avec son drapeau et sa couronne ; la Sté de Jeunesse radicale de Vétroz, ont tenu à rendre au défunt, avec les honneurs, le dernier adieu à ce brave citoyen.

Et maintenant, cher ami Maurice, tu dors en paix au cimetière de Vétroz, village que tu as tant aimé. Tu reposes à l'ombre des cyprès ; ton exemple et ton souvenir vivront et resteront gravés dans tous les cœurs de tes amis.

Aux parents endeuillés par l'affreux départ, à son frère Casimir, ainsi qu'à ses amis, nous présentons nos sincères condoléances et l'assurance de notre vive sympathie.

Des amis.

Fully. — (Corr.) Mercredi 27 crt s'est éteint à l'Hôpital de Martigny, où il était en traitement depuis de longs mois, notre ami Etienne Cotture de Claudne. Né dans la montagne, au village de Randonnaz, depuis désafecté et transformé en alpage, il y vécut le meilleur de sa vie et ne descendit en plaine que poussé par les circonstances. C'était le temps où un mirage fallacieux faisait désertir la montagne pour la plaine. Il regretta toujours cette odyssée et il s'en est allé en pensant à son cher mayen.

La mort de son épouse vénérée lui fut un coup fatal. En brave, il se courba sous les coups du destin, mais sa santé était compromise.

Depuis il végéta en plaine entouré des soins assidus de sa grande et belle famille. Avec de maigres ressources, à la sueur de son front et au prix de mille sacrifices, il éleva une famille de six enfants dans le chemin de l'honneur et du devoir.

Aimable et affectueux, c'était un plaisir de le rencontrer. Il aimait parler de la montagne qu'il chérissait et des péripéties inhérentes à la vie des sommets. En politique, il fut un fervent du parti radical qu'il sut défendre toujours. Ses six enfants dont cinq garçons, sont à son exemple de fidèles adhérents des idées de liberté et d'égalité qui nous sont chères.

A la famille en deuil, nos sincères condoléances.

Des amis.

Une horrible mort. — (Inf. part.) M. Camille Héritier, originaire de Savièse, vient de trouver la mort dans des circonstances particulièrement horribles : comme il conduisait à Charat un char attelé d'un cheval, la bête prit peur au passage d'une automobile et s'emballa.

L'homme sauta à terre, mais il perdit l'équilibre et la roue gauche du véhicule lourdement chargé de bois lui passa sur le corps.

M. Camille Héritier fut tué sur le coup, les côtes enfoncées, les poumons et le cœur écrasés. Le Tribunal de Martigny s'est rendu sur les lieux pour procéder aux constatations légales.

La victime de ce terrible accident était un célibataire âgé de 54 ans.

Terrible embardée d'une voiture.

— (Inf. part.) Trois jeunes gens de Martigny, MM. Morand, Kuhn et Veuthey, se proposaient mercredi après-midi de se rendre à Sierre en automobile. Comme ils arrivaient à St-Léonard, le conducteur, le jeune Kuhn, ne fut plus maître de sa direction à un virage et la machine sortant de la chaussée vint se jeter contre un peuplier en bordure de la route.

M. Kuhn a de légères blessures ; M. Veuthey a deux côtes cassées, et M. Morand souffre d'écchymoses et de blessures à la jambe. Nous leur souhaitons à tous trois un prompt rétablissement.

Quant à la voiture, une superbe Mercedes, elle est hors d'usage.

Il fumait la pipe à... six ans !

— (Inf. part.) Nous avons relaté qu'un incendie avait éclaté au village de Chandolin, à Savièse, détruisant en partie un bâtiment d'habitation et anéantissant deux granges. Or, la gendarmerie vient, au cours d'une enquête, de déterminer les causes du sinistre : un bambin de six ans qui avait trouvé une pipe en terre l'avait bourrée avec des feuilles sèches et il s'était mis à fumer à proximité d'une grange !

Bouveret. — 50 ans de vie conjugale.

— Les époux Emile et Léontine Roch du Bouveret ont fêté le jour de Pâques, entourés de leurs enfants, petits-enfants, arrière-petits-enfants et de nombreux parents, le cinquantième anniversaire de leur mariage.

Nos vœux et compliments à ces deux vaillants époux avec nos souhaits pour une vieillesse heureuse.

Orsières. — Réponse à Momus. — (Corr.)

Momus du *Nouvelliste*, etc., vous saluez ou simplement plaisant ou railleur aujourd'hui ? Bien que ce dernier qualificatif ne convienne guère à votre personnalité, il vous est acquis lorsque vous permettez de m'adresser un brin de morale, à l'occasion de ma réponse aux insinuations et menaces lancées par l'auteur de l'article du *Nouvelliste* du 27 février.

En cette occasion, votre droiture et votre loyauté habituelles vous ont abandonné. Il faut peut-être en rechercher la cause dans le fait que vous avez mal lu ou pas du tout l'article du *Nouvelliste* en question.

Si vous daignez le relire attentivement (point n'est besoin de lire entre les lignes), sincèrement vous devez convenir qu'il y est question de rappeler certains événements que l'administration radicale, dont je fus président, il y a près de 20 ans, était tentée d'oublier.

Selon vous, je devrais me taire, subir et craindre ces menaces sans riposter. Eh bien ! non, Monsieur Momus, aujourd'hui, comme autrefois et comme demain, je ne courrai pas mon front devant les allégations qu'elles soient d'hier ou d'aujourd'hui. Si j'ai dû revenir, ceci avec regret, sur des faits anciens de 20 ans, c'est parce que le correspondant du *Nouvelliste* les a rappelés le tout premier. C'est donc à ce dernier que votre morale eut dû être faite.

Sur ce, je termine et clos cette polémique, en vous laissant, aimable moraliste, méditer et deviser en toute tranquillité sur les qualités spéciales et la signification toute particulière du pseudonyme que vous avez adopté.

P. Troillet.

Un triste anniversaire.

— Il y a cinquante ans, un énorme incendie avait dévasté complètement le village de Gampel. En une heure, les flammes que propageait le foch détruisirent 150 bâtiments et 150 pièces de bétail.

Plus de cinquante personnes se trouvèrent sans abri et une dizaine d'entre elles furent grièvement blessées dans la panique générale.

Les soldats quittent Sion. (Inf. part.)

Les soldats de l'école de recrues de télégraphistes qui séjournaient à Sion ont quitté la capitale jeudi pour se rendre dans la région de Bulle en posant des fils sur leur passage. Ils seront licenciés prochainement. Cette école est composée de Suisses romands et de Suisses allemands.

Libération du service des juments mulassières.

— Les agriculteurs qui désirent obtenir la libération du service militaire pour leurs juments destinées à l'élevage, sont invités à faire inscrire ces juments auprès du Syndicat chevalin à Charrat, téléphone No 6.20.75. Le dernier délai pour la réception de ces inscriptions est fixé au dimanche 31 mars.

Pour la prochaine saison de monte, le stationnement d'un baudet-reproducteur est prévu aux lieux et dates suivantes :

- 1) A la Ferme de Malévoz, à Monthey-Gare, en avril et en juin ;
- 2) Chez A. Chappot, gér. du Synd. chevalin, à Charrat, en mai et en juillet.

Syndicat d'élevage chevalin.

La Suisse. Société d'assurances sur la vie et contre les accidents, Lausanne. — (Comm.)

La société a conclu, en 1939, au cours de son 81e exercice, exclusivement en Suisse, 2593 contrats d'assurances sur la vie, pour une somme de 14.967.413 fr. et 4882 contrats d'assurances contre les accidents et la responsabilité civile, avec 309.321 fr. 90 de primes annuelles. Au 31 décembre 1939, les capitaux assurés sur la vie s'élevaient à 351.312.068 fr. 35 avec francs 1.864.235.41 de rentes annuelles en cours, et les primes annuelles des assurances contre les accidents et la responsabilité civile à 2.659.369 fr.

Le bilan au 31 décembre 1939 présente un actif de 199.287.167 fr. 40.

Après un versement de 1.800.000 fr. en fonds de répartition des assurances avec participation aux bénéfices, l'excédent de recettes de la branche vie s'élève, pour l'année écoulée, à 264.176 fr. 65 et celui de la branche accidents à 324.353 fr., soit ensemble 588.529 fr. 65.

DES JEUX NEUFS...



La Loterie Romande vient d'assurer la relève des cartes usées chez nos soldats

CIVILS N'OUBLIEZ PAS LES CINQUIÈMES DE BILLETS DANS VOS CAGNOTTES!

Le billet Fr. 5.- Le 1/5 Fr. 1.-

Au profit des œuvres de secours et d'utilité publique pendant la mobilisation

Lucien Nicolay Agent d'Affaires Martigny-Ville ENCAISSEMENTS - VENTES, ACHAT de TERRAINS et IMMEUBLES - ASSURANCES. Tél. 6.14.28

Deux maladies qui méritent notre attention.

— Nous pensons intéresser les propriétaires de bétail en écrivant les lignes suivantes sur sujet de deux affections qui atteignent assez fortement notre cheptel bovin. Nous avons dit la *vaginite granuleuse* et l'*avortement épizootique*. Ces deux maladies ne sont pas connues de nos agriculteurs pour qu'il ne soit pas nécessaire d'entrer dans tous les détails.

Vaginite granuleuse : Les agriculteurs en connaissent les symptômes. Le traitement est facile mais nécessaire. Le traitement par les bougies est efficace (nous possédons des bougies élastiques très pratiques). Le simple traitement local n'est pas suffisant, mais il faut absolument désinfecter le plancher. Inutile de dépenser de l'argent pour le traitement vaginal, si un nettoyage et une désinfection du plancher ne sont pas faites. La désinfection du plancher ne doit pas être faite au moyen de produits fortement odorants et donnant du goût au lait.

Avortement épizootique : Cette affection cause certaines années des pertes énormes aux agriculteurs. Il est dans leur intérêt de « prévenir plutôt que de guérir ». Souvent la vaginite existe avec l'avortement épizootique. Les symptômes sont assez connus, la constatation est trop facile. Ici également la désinfection est de règle (bien nettoyer et désinfecter les planchers, ne pas laisser traîner des débris d'avorton ou de membranes, etc.). Surveiller les sujets mâles utilisés pour la reproduction. Le traitement par injections sous-cutanées donne les meilleurs résultats. Adressez-vous à votre vétérinaire.

C. Désfago, vét.

Lutte contre l'oestre du bœuf.

— La lutte contre l'oestre du bœuf (varon) est recommandée aux propriétaires de bétail en raison des dommages causés aux animaux atteints de ce parasite. Le moyen de lutter avec le plus de succès contre les ravages de l'oestre consiste à explorer avec soin la région dorsale et lombaire des animaux et à détruire complètement les larves s'y trouvant.

La destruction de ces dernières s'effectuera par extirpation et en ayant soin d'écraser les larves ainsi recueillies. On peut aussi badigeonner consciencieusement les tumeurs à l'aide de produits ayant fait leur preuve tels que l'entassine, l'hypocottine et la Tikisside. Ces produits, qui sont mis gratuitement à la disposition des agriculteurs par la Commission suisse pour l'amélioration des cuirs et peaux, peuvent être réclamés aux vétérinaires. Ils ne peuvent être efficaces que s'ils parviennent par l'ouverture de la tumeur jusqu'à la larve et la tuent. C'est au printemps qu'il importe de procéder au dévaronnage des animaux.

Sympathiser et agir.

— Témoigner de la sympathie aux infirmes, c'est bien. Leur procurer une aide bien comprise, c'est mieux ! Toute infirmité soulève des problèmes d'ordre physique, psychique, économique et moral, qui ne peuvent être considérés isolément, ni résolus par des aumônes. Confiez vos offrandes aux œuvres compétentes, en achetant les cartes Pro Infirmis.

Vos dons contribueront à faciliter l'application de mesures d'assistance médicale ou éducative spécialisées en faveur d'estropiés, de durs d'oreille, de sourds-muets, aveugles, arriérés, épileptiques, enfants difficiles ou handicapés du travail. Votre aide leur est plus nécessaire que jamais en ces temps difficiles, ne la leur refusez pas !

Combat entre un aigle et un chamois.

— MM. Jean Genetti et Sauthier, d'Ardon, excursionnant à Derborence en compagnie de M. le juge Frossard, ont assisté à un combat impitoyable entre un aigle et un chamois dans les rochers de Mattel. Le rapace, après avoir décrié de larges cercles dans les airs, fonça d'un trait sur sa proie, la précipita au bas d'une paroi, puis il descendit plus bas pour la dépecer.

Les marmottes sont sorties.

— (Inf. part.) Les gardes-chasse du Mont-Pleureur ont constaté dans le district franc que les premières marmottes étaient déjà sorties le 10 mars, et maintenant elles sont presque toutes hors de terre. Mais elle se seront certainement à nouveau terrées sous l'effet du froid et des rafales de neige qui se sont succédés sans arrêt durant ces dernières heures !

abricotiers en fleurs !

— Un abonné de Fully nous fait parvenir ce matin un bouquet provenant d'un abricotier en pleine floraison au pied du Mont de Fully, dans la propriété de M. A. Bender.

De même à Vernayaz, on nous signale des abricotiers en fleurs.

Le chiffre treize vous portera-t-il bonheur ?

— *Uers le tirage de la Romande.* — Il ne vous restera bientôt plus que treize jours pour participer au treizième tirage de la Loterie romande qui aura lieu le 13 avril à Yverdon. Sans être superstitieux, chacun peut espérer que ce chiffre lui portera bonheur et cela d'autant plus que l'expérience aidant les organisateurs de la Loterie ont multiplié les lots moyens pour favoriser le plus grand nombre de personnes. On a calculé qu'un numéro sur huit était gagnant. Or, les cinquantièmes de billets qui se vendent un franc seulement permettent très facilement à chaque acheteur de répartir ses chances sur un tableau plus large.

La Loterie romande devient ainsi toujours plus populaire et son succès loin de s'atténuer avec le temps s'accroît. Il faut souligner également que les bénéfices recueillis ont permis de réaliser des œuvres humanitaires comme le sanatorium populaire à Montana et de soutenir nos soldats et leurs familles. Achetez donc des billets et offrez-en à l'occasion du premier avril à vos amis. Petit poisson, dit-on, deviendra grand... avec 5 francs on peut gagner soixante mille francs !

Saxon. — Assemblée du parti libéral-radical.

— Les citoyens se rattachant au parti libéral-radical ainsi que la Jeunesse libérale-radical sont convoqués en assemblée annuelle samedi 30 crt, à 20 heures, à la Halle de Gymnastique, avec l'ordre du jour suivant : Assemblée municipale et bourgeoise.

Le Comité.

MONTHIEY

Notre doyenne s'en est allée

Celle qui était jusqu'à l'autre jour la doyenne de notre bonne ville, Madame Amélie Torrenté, s'en est allée à l'âge de 92 ans. Nous présentons nos condoléances à son fils Ernest.

Signalons à ce propos que le doyen des hommes de Monthey, et le doyen tout court, est M. Théophile Défago qui porte ses 95 ans avec un verveur de futur centenaire.

La montre en or de la Ciba

M. Auguste Schlick, ouvrier mécanicien, a reçu de la direction de l'Usine de Monthey de la Ciba la classique montre en or des 25 ans de service. Nos vœux et compliments d'usage.

Pâques 1940

Si ce ne fut pas le va-et-vient habituel des véhicules à moteur, tant en raison des restrictions de l'heure que de la date avancée, on n'en eut pas moins à compter avec la présence ou le simple passage d'assez nombreux touristes. A signaler l'engouement manifesté par nombre de ceux-ci pour le téléferique de Planachaux qui a certainement battu des records samedi, dimanche et lundi.

Quant aux indigènes qui n'ont pas fui leur ville, c'est-à-dire la grande, très grande majorité, ils ont fêté Pâques religieusement d'abord, puis par des promenades au milieu d'une nature vraiment pleine de séductions. De plus en plus le lundi de Pâques voit augmenter le nombre de ses adeptes. Après tant d'autres professions et de corps de métiers, les coiffeurs ont, à leur tour, fermé ce jour-là.

Pâques est passé dans le calme et la paix. Retenons surtout cela.

MARTIGNY

Assemblée générale de la Sté de tir, Martigny

Les membres de la Société de tir de Martigny sont convoqués en assemblée générale ordinaire pour le mercredi 3 avril 1940, à 20 h. 15, au Café de Martigny, à Martigny-Ville. Ordre du jour de l'assemblée :

1. Lecture du protocole de la dernière assemblée ;
2. Rapport du président ;
3. Comptes 1939 et budget 1940 ;
4. Fixation des cotisations ;
5. Programme de tir ;
6. Renouvellement du comité ;
7. Divers.

Le Comité.

Nécrologie

La population de Martigny apprenait avec peine jeudi soir le décès de M. Cyrille Farquet, qui succombe à l'âge de 34 ans seulement, d'une méningite cérébro-spinale, à l'Hôpital de Martigny. Le défunt était un grand travailleur et élevait une nombreuse famille ; il exploitait depuis bien des années une ferme au Guercet.

A son épouse et à toute la famille en deuil, nous présentons nos sincères condoléances.

Deux heures de fou-rire assuré :

« Narcisse » commence sa 2e semaine au Corso

Depuis « Farinet », de récente mémoire, jamais un film n'obtint un tel succès. Depuis samedi passé, les séances se suivent sans interruption et provoquent chaque soir des rafales de rire. Aussi pour permettre aux nombreuses personnes de la campagne qui n'ont pu trouver de places le soir de Pâques, 3 séances supplémentaires auront lieu ce soir vendredi, samedi et dimanche. Signalons que dimanche à 14 h. 30 les enfants seront admis (0 fr. 60).

Narcisse, c'est le triomphe de la bonne humeur. On rit de bon cœur. Le nouveau comique français Rellys a conquis les sympathies du public de Martigny. Retardataires ! n'attendez pas à dimanche soir

Une belle pêche

Le pêcheur bien connu Corsi vient d'attraper, à une semaine d'intervalle, deux magnifiques truites de 5 et 6 kg., l'une au canal de Saxon, avant le barrage, l'autre au canal entre les Prises et le pont de Branson.

Harmonie

Ce soir, vendredi, répétition générale à 20 h. 30.

A L'ETOILE : « Rappel immédiat »

L'Etoile présente dès ce soir vendredi un grand film d'actualité, inspiré des tristes événements de septembre dernier : « Rappel immédiat (ou le Tango d'Adieu) », interprété par le fameux acteur Eric von Stroheim et Mireille Balin, la gracieuse et belle épouse de Tino Rossi.

Le Théâtre vaudois à Martigny

On annonce la prochaine venue du Théâtre Vaudois qui viendra interpréter le grand succès « Jean-Louis aux frontières ». A bientôt d'autres précisions.

Pharmacie de service

Du 30 mars au 6 avril : Pharmacie Closuit.

Cinéma pour enfants

Les séances de cinéma pour enfants sont plutôt rares, cette année. La cause en est aux films nombreux qui ne conviennent pas à la jeunesse. Aussi, les enfants ont-ils appris avec joie qu'ils pouvaient voir Narcisse, qui a fait rire des milliers d'enfants à Genève. Après avoir attiré de nombreux enfants hier après-midi au Corso, les enfants apprendront qu'une 2e séance est prévue dimanche à 14 h. 30 au Corso.

Les billets du dimanche ne seront pas prolongés

Les billets du dimanche, si appréciés du public, ne seront délivrés que jusqu'au 5 mai. Ils ne seront pas prolongés durant toute l'année, ainsi qu'on l'a demandé dans certains milieux, notamment dans l'hôtellerie. L'administration des CFF fait valoir, en effet, que pour des raisons d'ordre technique et économique, le maintien de ces billets pendant toute l'année ne se justifie pas.

L'état de l'écrivain Ramuz

L'écrivain Ramuz, qu'on avait dû transporter dans une clinique pour y subir une douloureuse opération à l'estomac, va mieux. Il a pu s'alimenter légèrement et même fumer une cigarette.

Aucune voiture automobile allemande en France

Aucune voiture allemande ne peut plus entrer en France, en vertu d'un décret qui date de quelque temps déjà, même si elles sont immatriculées dans un pays neutre et pilotées par un neutre. Nous croyons savoir que l'ACS est intervenu auprès de l'ACF qui lui a promis de faire les démarches pour remédier à cet état de choses en ce qui concerne les véhicules propriété de touristes neutres.

ÉTRANGER

Un entretien anglo-russe

L'ambassadeur des Soviets à Londres, M. Maisky, a eu mercredi un entretien avec le ministre des affaires étrangères, lord Halifax. La raison de cette visite a été la détention par les autorités britanniques de navires soviétiques dans le Pacifique, le « Selenga » chargé d'antimoine et d'étain, le « Wolfram » conduit à Hongkong comme fortement suspect d'acheminer ces produits vers l'Allemagne, et le « Wladimir Maikowski » chargé de cuivre américain. Le gouvernement soviétique affirme que ces navires appartiennent à l'Etat soviétique et qu'en conséquence, ils doivent être traités autrement que ceux appartenant à des particuliers et que leurs cargaisons ne quitteraient pas le territoire russe.

L'entente complète des Alliés

Le Conseil suprême allié s'est réuni pour la 6e fois à Paris, en présence des chefs des gouvernements et de l'armée des deux pays. Elle a pris cette résolution : « Les gouvernements français et anglais et de l'Irlande du nord s'engagent mutuellement à ne s'associer, ni à conclure d'armistice ou de traité de paix durant la présente guerre, si ce n'est de leur commun accord. Ils s'engagent à ne discuter les termes de paix qu'après complet accord entre eux sur les conditions nécessaires pour leur assurer respectivement les garanties nécessaires et durables de leur sécurité. Ils s'engagent enfin à maintenir, après le rétablissement de la paix, leur communauté d'action dans tous les domaines aussi longtemps qu'elle sera nécessaire pour sauvegarder leur sécurité et pour la reconstitution, avec le concours des autres nations, d'un ordre international assurant en Europe la liberté des peuples, le respect du droit et le maintien de la paix. »

Explosion sur un torpilleur français

Au moment où le destroyer français « La Raillouze » voulait prendre le large, à Tanger, une terrible explosion se produisit, qui coula le bateau. « La Raillouze » avait été construite de 1926 à 1928 ; elle était armée de quatre canons de 133 mm. et jaugeait 1378 tonnes. Le ministère de la marine française annonce sept morts et quelques disparus.

Une journée dramatique

La journée de mercredi a été fort mouvementée au front de l'Ouest, spécialement dans les airs, où trois grands combats aériens se sont déroulés entre appareils anglais et allemands. Pas moins de cinq Messerschmidt allemands ont été descendus ; de plus un sixième Messerschmidt et un Dornier ont été obligés à atterrir dans les lignes allemandes. Il est fort probable qu'ils sont en piteux état. Seul un appareil anglais a été abattu, mais son pilote blessé a pu se sauver en parachute.

M. Laval irait à Rome ?

L'Oeuvre de Paris annonce que le gouvernement Reynaud songerait à envoyer sous peu une mission spéciale à Rome, sous la conduite de l'ancien président du conseil français Pierre Laval, aux fins d'établir des relations plus étroites entre la France et l'Italie. On croit que les milieux politiques français s'efforcent, depuis quelque temps, de clarifier les relations entre les deux pays.

En outre, M. François-Poncet, ambassadeur français à Rome, se rendra prochainement à Paris.

Le nouveau gouvernement finnois

Mercredi, le gouvernement finlandais a donné sa démission, comme cela était prévu, et aussitôt M. Ryti, premier ministre, a formé le nouveau gouvernement. M. Ryti, directeur de la Banque d'Etat finlandaise, reste premier ministre. M. Tanner passe des affaires étrangères à l'assistance, et c'est le professeur Witting qui devient ministre des affaires étrangères ; M. Lehtonen est ministre de la justice, M. v. Born, de l'intérieur, le major général Walden, de la défense nationale, M. Pekkala, des finances, M. Kukkonen, de l'éducation, MM. Heikkinen et Koivisto, de l'agriculture, MM. Salovaara et Ekholm, des communications et du travail, M. Fagerholm, des affaires sociales et M. Kotilainen, du commerce et de l'industrie.

L'incident franco-soviétique

La démarche diplomatique faite par la France à Moscou, qui a eu pour conséquence le rappel de l'ambassadeur d'URSS à Paris, est considérée comme le signe que la France entend faire respecter rigoureusement ses droits. On fait remarquer à Paris qu'elle entretient et veut entretenir de bonnes relations avec toutes les puissances neutres, mais ne tolérera pas que des actes pratiquement dirigés contre elle soient commis sous le couvert de cette neutralité.

L'URSS, dès le début du conflit européen, a revendiqué les avantages que confère la situation de neutre. Ils lui ont été reconnus malgré les accords successifs signés avec l'Allemagne. Les relations normales ont été maintenues avant tout pour des raisons d'ordre pratique. Mais la France n'entend pas être dupe. Le télégramme adressé par M. Souritz à Staline à l'occasion du traité de paix entre l'URSS et la Finlande contenait des expressions jugées inadmissibles : sous la plume d'un diplomate qui a été accueilli, au moment de la remise de ses lettres de créance, comme un hôte digne de confiance. On souligne que ce télégramme a été rédigé en clair et présenté comme un message privé ordinaire. Il constituait à ce titre un véritable acte de propagande anti-française. La réaction immédiate et énergique du gouvernement français est uniquement de caractère international.

D'autre part, plusieurs grands journaux français demandent au gouvernement de Paris de rompre toutes relations avec la Russie, alliée de l'Allemagne.

Un sous-marin allemand interné

Les autorités norvégiennes ont fait interner le sous-marin allemand « U 21 », qui s'était échoué près des rochers, non loin de Mandal, sur les côtes norvégiennes.

Les élections canadiennes

Victoire libérale

Quoique les résultats définitifs des élections générales ne soient pas encore connus, ceux qui sont accusés révèlent la victoire du parti libéral qui revient au pouvoir avec M. Mackenzie King comme premier ministre et une majorité accrue. Sur 245 sièges, en effet, les libéraux en ont remporté déjà 172. Si on ajoute 6 libéraux-indépendants soutenant le gouvernement Mackenzie King, la majorité atteint un total de 176 sièges, c'est-à-dire deux de plus qu'avant l'élection. Les conservateurs ont 37 élus contre 39, la coopérative du Commonwealth (fédération à tendance socialiste), 8 contre 7. Le parti récent de la Nouvelle démocratie allié avec le Crédit social compte 7 élus contre 15. Trois sièges vont aux autres partis, 11 sont encore douteux et une élection est différée. Tous les membres du gouvernement furent réélus tandis que le chef conservateur, le Dr Manion, est battu.

La fin d'un beau voyage

M. Sumner Welles est arrivé à New-York jeudi par le paquebot Conte di Savoia. Il est aussitôt reparti pour Washington après s'être refusé à faire des déclarations sur son voyage en Europe, ajoutant simplement qu'il ne songeait pas à y retourner une seconde fois. Il s'est rendu à la Maison Blanche, où il a remis à M. Roosevelt son rapport détaillé.

Madame Cyrille FARQUET-TORNAY et ses enfants Monsieur et Madame Jean TORNAY, à Vollèges Les familles FARQUET et GRILLET ainsi que les familles parentes et alliées,

ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur Cyrille FARQUET

leur cher époux, père, beau-fils, frère, beau-frère, oncle, neveu et cousin, enlevé à leur tendre affection à l'âge de 34 ans, après une courte et cruelle maladie, muni des Saints Sacraments.

L'ensevelissement aura lieu à Martigny, samedi 30 mars. Départ de l'Hôpital à 10 h. 15.

Cet avis tient lieu de faire part.

Madame et Monsieur Gaspard BOVIER et leurs enfants Maurice et Hélène ; Monsieur Hubert STALDER et ses enfants Robert et Hélène ;

Monsieur et Madame Raymond STALDER ; Monsieur et Madame Jules STALDER et leurs enfants Marie, Madeleine, Juliette et Bernard ; ainsi que les familles parentes et alliées,

ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame veuve Antoine STALDER

née RANZINI

leur bien aimée mère, belle-mère, grand-mère, sœur, tante et cousine, enlevée à leur affection après une courte maladie, le 28 mars 1940, à l'âge de 78 ans, munie des Sacraments de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Sion, dimanche 31 mars, à 11 h. 15. Départ du convoi, Place du Midi.

Priez pour elle.

Cet avis tient lieu de faire part.

Monsieur et Madame Adrien DARBELLAY-MORAND ; Monsieur Marcel DARBELLAY ; Madame Vve Hortense DARBELLAY ;

profondément touchés des nombreux témoignages de sympathie reçus à l'occasion de leur grande épreuve en expriment ici toute leur vive reconnaissance. Un merci tout spécial à la Société de Gymnastique et au Martigny-Sport.

Martigny, mars 1940.

La famille de Madame Uve Céline BERGUERAND adresse ses remerciements émus à toutes les personnes qui lui ont témoigné tant de sympathie à l'occasion de la perte cruelle qu'elle vient de subir, en particulier à Messieurs Henri et Joseph Torriente, Rizerie du Simplon, et à la Sté fédérale de Gymnastique.

La sécurité et la modicité du prix sont les caractéristiques de toute **Assurance sur la VIE** ou de **rente viagère** conclue auprès de la Société Suisse d'Assurances générales sur la Vie humaine représentée en Valais par Etouard Pierroz, à Martigny

ATTENTION !...

Le «DIABLERETS» ne craint pas les contrefaçons. Vous, consommateurs, devez les craindre, les refuser et les signaler.

Profondément émue par les touchantes et nombreuses marques de sympathie qui lui ont été témoignées à l'occasion de son grand deuil, la famille de M. Benjamin MEIZOZ, à Riddes, prie toutes les personnes qui, de près ou de loin, l'ont entourée dans sa douloureuse épreuve, de trouver ici l'expression de sa plus vive reconnaissance. Un merci tout spécial à M. le Président du Grand Conseil, à MM. les Conseillers d'Etat, à MM. les Députés, aux Autorités locales, à MM. les Délégués de la Fédération romande des Sociétés de S. M., au Comité central de la Fédération des Sociétés de S. M., au Conseil d'Administration, à la Direction et au Personnel de la Caisse d'Epargne, aux Délégations des Sociétés de S. M., à MM. les retraités CFF, au Parti Radical de Riddes, aux Sociétés locales : Secours Mutuels, Musique, Chant, Gymnastique, Jeunesse radicale et le groupe des Louvetaux.

Où trouver de l'endurance ?

Donner de temps à autre un coup de collier, c'est à la portée de tout le monde ! Mais fournir pendant des mois un effort continu, malgré les préoccupations et les soucis, cela suppose une rare endurance. Pour vous aider à « tenir », prenez donc de la Quintonine. A base de huit plantes toniques et de glycérophosphate de chaux, la Quintonine est un reconstituant énergétique, véritable aliment des muscles et des nerfs. Elle soutient et réconforte. Ttes Phies : 1 fr. 95 le flacon.

BAZAR PHILIBERT MARTIGNY

A L'OCCASION DE LA FOIRE DISTRIBUTION DE JOUETS aux ENFANTS (pour tout achat à partir de fr. 2.-)

AVIS au public de St-Maurice

La Caisse d'Epargne du Valais,

Société mutuelle, à Sion, informe que sa caisse de St-Maurice sera ouverte au public les

MARDI et JEUDI de chaque semaine

de 9 h. à 12 h. et de 13 h. à 18 h.

ainsi que le DIMANCHE, de 11 à 13 h.

ceci jusqu'à nouvel avis.

La DIRECTION.

Helvétia-Accidents

AGENT GÉNÉRAL POUR LE VALAIS : D. ZERMATTEN, SION

BUREAUX transférés

à partir du 1er avril, à l'

AVENUE DE LA GARE

au-dessus des Magasins Reichenbach.

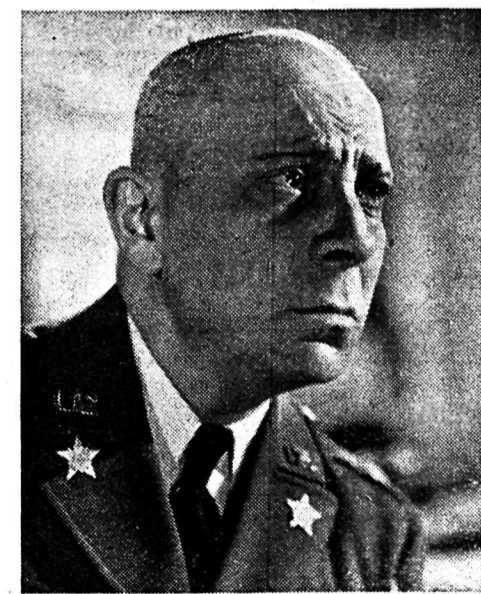
ETOILE Du vendredi 29 au dimanche 31

ERICH VON STROHEIM

et Mireille Balin (Mme Tino Rossi) dans

Rappel Immédiat

(Tango d'Adieu)



Un film d'une brûlante actualité

Représentantes

sont demandées, travaillant pour leur propre compte, dans chaque ville du Canton Valais, pour vente d'un produit alimentaire de toute première qualité, indispensable dans chaque ménage, pensions, hôtels et restaurants. Gros gains pour personnes sérieuses.

Faire offres avec références à FIAMMA S. A. All. brev. bureaux : rue de l'Alc, 21, Lausanne.

A vendre belle

POUSSETTE

d'enfants Wisa-Gloria, comme neuve. S'adresser à Mme Ad. Buser, Av. du Simplon, Martigny.

Je cherche un bon

ouvrier-maçon

pour place à l'année. S'adresser à Ad. BUSER, matériaux de construction, Martigny.

ON DEMANDE

des

MANŒUVRES

S'adresser de suite chez Bessero, Fully, tél. 620.16.

Lisez et faites lire

Le Confédéré

Corso Irrévocablement dernière prolongation

Vendredi - Samedi - Dimanche à 14 h. 1/2 et 20 h. 1/2
Dimanche, à 14 h. 1/2, 2e matinée pour enfants

2^{me} semaine **Narcisse** 2^{me} semaine

2 heures de fou-rire ininterrompu

BANQUE POPULAIRE DE MARTIGNY

Capital et réserves
Fr. 1.030.000.-

CRÉDITS DE CONSTRUCTION
PRÊTS HYPOTHÉCAIRES ET SOUS TOUTES AUTRES FORMES
COMPTES COURANTS COMMERCIAUX

DÉPÔTS A VUE, EN CAISSE D'ÉPARGNE, A TERME
GÉRANCE DE TITRES — CHANGE

TOUTES OPÉRATIONS DE BANQUE AUX MEILLEURES CONDITIONS
Etablissement contrôlé par l'Union suisse des Banques régionales

On achèterait à Martigny-Ville MAISON d'habitation
avec grange-écurie. Paiement comptant.
Offres: **Etude Victor Dupuis**, avocat et notaire, Martigny-Ville, tél. 6.11.36.

JE CHERCHE A PLACER mon fils de 16 ans comme **VOLONTAIRE**
dans une famille du Bas-Valais, de préférence chez commerçants où il aurait l'occasion d'apprendre le français.
Adresser offres à P. Brégy, Rarogne.

A vendre en ville de **MARTIGNY**, Place du Midi, **PART de maison**
comprenant appartement, magasin et cave.
Pour traiter, s'adresser à l'avocat **CHAPPAZ**, Martigny.

Portes et Fenêtres à vendre d'occasion.
S'adresser Mme **ROUILLER**, l'Eglantine sur **VEVEY**.

Machines à écrire neuves et d'occasion
RUBANS, CARBONE
H. Hallenbarter - Sion

LE PRIX DES Harengs A BAISSÉ.
Demandez-en à votre épiciers

ÉCHALAS
Beaux échals triangulaires et carrés, injectés, marque datés et garantis. **SIM**
Sa durée réduit son prix; il est ainsi le plus avantageux.
RABAI PAR QUANTITÉ.
Dépôt pour le Valais:
Deslarzes, Vernay & C^{ie}, Sion

Mon plan de tirage
APPRECIÉ

1 ^{er} LOT	Fr. 60.000
1 Lot de	Fr. 20.000
3 Lots	10.000
10	5.000
50	1.000
120	500
600 Lots de	Fr. 100
1500	50
1200	25
6000	15
30.000	10

LOTERIE ROMANDE

13^e tranche **13 AVRIL**

274
SION, Avenue de la Gare. Ch. post. II c 1800.

Printemps

« Comme la nature, Changeons de parure! »

Vous avez hâte de mettre à l'armoire vos lourds vêtements de l'hiver. Mais lorsque vous aurez à choisir votre costume d'été votre manteau mi-saison songez à notre choix sans pareil, à la coupe impeccable de nos vêtements, et surtout

à nos prix encore et toujours intéressants.

L'homme chic s'habille aux Grands Magasins

GONSET & MARTIGNY

Hoirie PERNOLLET & MONTHÉY

Rayon de l'Élégance masculine

Caisse d'Épargne du Valais

(Contrôle officiel permanent)

Société mutuelle

Dépôts - Prêts

Place du Midi - Sion

et toutes autres opérations de banque
aux conditions les plus favorables.

Agences: Saxon, Monthey, Sierre. Représentants à Brigue, Vex, Nendaz, Ardon, Chamoson, Riddes, Fully, Martigny, Sembrancher, Orsières, Bagnes, Volèges, Salvan, Vernavaz, Collonges, St-Maurice, Vouvry

1 + 1 = 1

Sulfatage et soufrage en un seul traitement
grâce à la bouillie mixte:
Bouillie bordelaise + soufre + SANDOVIT Poudre

Fédération Valaisanne des Producteurs de Lait, Sion, tél. 2.14.44. **ALFRED VEUTHEY, Fers Martigny-Ville** Tél. 6.11.27

Commune de Martigny-Bourg

Nouvelle répartition des FOIRES 1940 :

AVRIL : Lundi 1
Mai : 6 et 20
Juin : 3

Octobre : 7 et 21
Décembre : 2 (Foire du Lard)

VILLA

à vendre à Sion
2-3 appartements, tout confort. Situation ensoleillée, beau jardin arborisé. Garage.
S'adresser sous P 2268 S à Publicitas Sion.

Allemand

ou Italien garanti en 2 mois

DIPLOME

commercial en 6 mois (compris allemand et Italien garantis écrits et parlés). Prépar. emplois fédéraux. Dipl. langues en 3 mois.

Ecoles Tamé Lucerne No 14 ou Neuchâtel No 14

Collège scientifique mixte de BEX
Section scientifique avec latin, allemand, anglais, 4 classes.
Age minimum pour l'entrée en 4^{me} classe: 11 ans pour les garçons comme pour les filles. Renseignements et inscriptions auprès du directeur (tél. 53 03).
Examens d'admission: **lundi 22 avril** à 8 heures.
Rentrée des classes: **lundi 22 avril** à 13 heures.

XEX

produits antiparasitaires contre les insectes et maladies des arbres fruitiers pour les traitements d'hiver

OKAXEX carbollnéum soluble concentré, 4 %
BORDOXEX oxychlorure de cuivre en poudre et en pâte 2 1/2 %
NIVAXEX huile émulsionnée d'hiver contre cochenilles, 3 %
BOUILLIE SULFOCALCIQUE XEX à 22° et 32° Bé
FABRIQUE **FLORA**, Dübendorf. Service de renseignements gratuit

DÉPÔT GÉNÉRAL pour le Valais:
Deslarzes, Vernay & C^{ie}, Sion

OVICOLA

Aliment concentré OVICOLA
du PARC AVICOLE SION

En vente chez tous les négociants, en sacs de toile à linge gratuite, de 10, 25 et 50 kg.

L'OVICOLA contient tous les éléments nécessaires à la formation de l'œuf. La poule, même en captivité, nourrie avec l'OVICOLA pond davantage que celle en liberté à qui l'OVICOLA n'est pas servi.

MEUBLES

de bon goût, simples et riches, accessibles à toutes les bourses. **Grand Choix.**
PLUS DE 40 CHAMBRES MODÈLES.

Visitez nos grands magasins à l'Avenue de la Gare, à Brigue. Prix très avantageux

A. GERTSCHEN Fils FABRIQUE DE MEUBLES
Tél. 55 - Demandez nos prospectus et dessins. **NATERS-BRIGUE**

N'oubliez pas que chacune de nos annonces peut vous rendre service

Agissez maintenant!

LACTUSA

Il est maintenant établi que l'ALIMENTATION DES VEAUX ET PORCELETS par le

LACTUSA

est de beaucoup le plus avantageux. Un kilo de Lactusa donne 8 à 10 l. de bon lait artificiel. Le LACTUSA est en vente dans toutes les épiceries en sacs à linge gratuits de 5 kg. à Fr. 3.30; de 10 kg. à Fr. 6.-; de 20 kg. à Fr. 10.75 et 50 kg. à Fr. 23.90